

---

## Le Budget de l'Instruction publique.

**Numéro d'inventaire** : 1979.37090

**Type de document** : article

**Éditeur** : Le Temps

**Période de création** : 4e quart 19e siècle

**Date de création** : 1895 (restituée)

**Description** : Feuille découpée dans un journal et collée sur un papier.

**Mesures** : hauteur : 320 mm ; largeur : 202 mm

**Mots-clés** : Coût de l'enseignement : reçus, quittances, bourses, etc.

Politique de l'éducation

**Filière** : Lycée et collège classique et moderne

**Niveau** : Post-élémentaire

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 1

*Le Temps*  
21.05/37090  
Nov. 1896  
Collections Historiques

**LE BUDGET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE**

Le rapport de M. Bouge sur le budget de l'instruction publique ne manquera pas d'attirer l'attention et de soulever des controverses. Il est deux points de ce rapport que nous voudrions surtout mettre en lumière. Le premier est d'ordre général : c'est la situation de l'enseignement secondaire. Le second est d'ordre spécial : c'est la question des bourses. Sur l'un comme sur l'autre le rapporteur fait entendre une sorte de cri d'alarme.

Après une période d'élan et de progrès, nos lycées et collèges subirent une sorte de dépression et de crise vers 1890. Dans un rapport qu'on n'a pas oublié, M. Charles Dupuy signala courageusement à la Chambre et au pays les causes de cet arrêt qui menaçait de devenir bientôt un déclin. Prix de pensions et d'études maladroitement relevés en 1887, instabilité des programmes, dépenses exagérées en fait de livres et de fournitures de classe et imposées aux familles, et, à côté de ces causes matérielles et peut-être plus sérieuses qu'elles, des causes morales comme la mauvaise organisation du répétiteur, l'absence de vocation pédagogique chez un trop grand nombre de maîtres, l'hostilité à l'égard des sentiments religieux des familles, étalée dans beaucoup de journaux et à la tribune des Chambres : voilà ce que l'on mit alors en avant pour expliquer la crise de notre enseigne-

... effort n'ait pas été soutenu. Mais, si les causes du mal fussent trop fortes, soit que les causes d'aujourd'hui que la situation scolaire et financière à la fois est devenue encore plus mauvaise dans ces deux dernières années. Les élèves n'augmentent pas dans la même proportion que dans les établissements congréganistes et les recettes diminuent dans les caisses des lycées, ce qui amène une augmentation inévitable des subventions de l'Etat.

La population scolaire des lycées et collèges s'est élevée en 1895 à 86,000 en chiffres ronds. Celle des maisons religieuses de même ordre à 80,000. L'écart entre les deux qui était très considérable, il y a quelque temps, diminue sans cesse. Les chiffres finiront par s'égaliser, et même l'enseignement religieux prendra le pas sur celui de l'Etat, si le premier croît avec la rapidité des dernières années, tandis que le second reste stationnaire ou à peu de chose près.

Il est vrai que les maisons ecclésiastiques n'enlèvent pas d'élèves aux lycées et aux collèges; mais on sait que les maisons laïques d'éducation disparaissent à vue d'œil et il semble que les congréganistes héritent presque seuls de leur clientèle. Ce que M. Bouge signale encore, c'est la diminution des élèves internes dans les établissements de l'Etat. Cette diminution va croissant depuis une dizaine d'années. Evidemment, l'internat des lycées et collèges n'a plus la confiance des familles, et il faut avouer que tout ce qui se dit ou s'écrit au sujet des répétiteurs, les manifestations bruyantes auxquelles ils se livrent et les discours qu'ils prononcent en public, et que tous les journaux reproduisent, ne peuvent avoir pour effet de ramener à notre pédagogie officielle une confiance ébranlée par tant d'autres causes. M. Bouge, qui signale le mal, n'indique pas le remède. Tôt ou tard s'imposeront ici des réformes

tion) et des bourses de l'enseignement secondaire (bourses d'essai, remises scolaires, dégrèvements dans les lycées). Dans les deux cas, il fait entendre la même plainte. Il y a trop de bourses données. Les faits et les chiffres ont encore ici produit une sorte d'évidence matérielle. Les licenciés abondent au point qu'ils ne trouvent plus aucun emploi. Les agrégés ne peuvent même plus être placés dans les postes les plus humbles. Il y a pléthore. Le service militaire est pour beaucoup dans cette poursuite éfrénée des grades universitaires. Les licenciés ne seront pas soldats; mais on se demande et ils se demandent eux-mêmes ce qu'ils seront, la société ne pouvant utiliser les services qu'ils pourraient rendre. M. Bouge propose un principe et une règle qui amélioreraient cet état de choses, triste à tous égards, s'ils étaient rigoureusement appliqués: ne faire des promotions d'agrégés que proportionnelles au nombre des emplois à pourvoir annuellement. La licence resterait libre sans doute, car on ne peut empêcher un jeune homme de devenir licencié. Mais, si l'on sait que cet effort ne le mènera à rien qu'à faire de lui un déclassé et peut-être un révolté, l'Etat n'a pas besoin de l'encourager et il ferait infiniment mieux de lui réserver son aide pour réussir dans une autre carrière.

Ce sont les boursiers des lycées qui deviennent forcément les boursiers de licence et d'agrégation. Si l'on ne diminue pas le flot à sa source, il sera bien difficile de le contenir plus tard. Nous ne parlons et M. Bouge ne parle ici que des bourses d'études classiques, dont un si grand nombre sont distribuées en pure perte. Sous prétexte de démocratie on crée un vrai péril social, en donnant à tant de cerveaux qui vont fonctionner à vide des aptitudes et une culture purement formelles, et aucune éducation pratique et positive. On fait de plus le malheur des pauvres familles en ayant l'air de leur accorder une excessive faveur. A ce propos M. Bouge trace une peinture saisissante de vérité de ce qui se passe dans beaucoup de modestes foyers, où se pressent peut-être deux ou trois filles et deux ou trois garçons. L'ainé s'est distingué à l'école primaire à réciter les noms des rois de France, ou même à rédiger sans faute quelque lettre sur le patron de celles de Mme de Sévigné. Un matin, on annonce au père qu'une bourse est accordée à son fils pour suivre au lycée des études supérieures. Dès ce moment, la famille entière rêve de l'avenir de cet enfant élu. Elle met sur cette tête toutes ses espérances. On s'impose pour lui les derniers sacrifices; on vit misérablement pour qu'il puisse vivre à l'aise et faire honneur à sa situation. Vient le baccalauréat; c'est encore un jour de triomphe. Mais après? Si la bourse de licence arrive, tout marche encore un peu de temps; si elle manque, la famille se saigne aux quatre membres et achève de se ruiner. Enfin la licence est conquise. Le pauvre père, qui ne sait rien de ces choses, croit que ses sacrifices vont être récompensés. Un licencié doit gagner beaucoup d'argent; il pourra venir en aide aux siens qui lui ont sacrifié leurs plus belles années. Hélas! ce sont les déceptions qui commencent. Ce licencié ne trouve aucun emploi; s'il a de la chance, il attrape une place de répétiteur qui, tout juste, l'empêche de mourir de faim. Sa famille est vouée à la misère noire, et lui-même sent monter à son cœur des sentiments amers et à son cerveau des pensées de révolte à l'égard d'une société qui prépare à ses membres de telles déconvenues, et, après avoir tendu à l'excès les plus généreuses ambitions, leur déclare brutalement qu'ils ont eu tort de s'y abandonner.

Peut-être est-il utile et même nécessaire de distribuer beaucoup de bourses. Ce ne sont pas les bourses que nous attaquons. C'est leur em-

ploi. Il vaudrait mieux les diminuer dans l'ordre classique et les augmenter dans l'ordre agricole, industriel ou commercial, en se souvenant avec le bonhomme Chrysale, en face des jeunes gens sans fortune,

